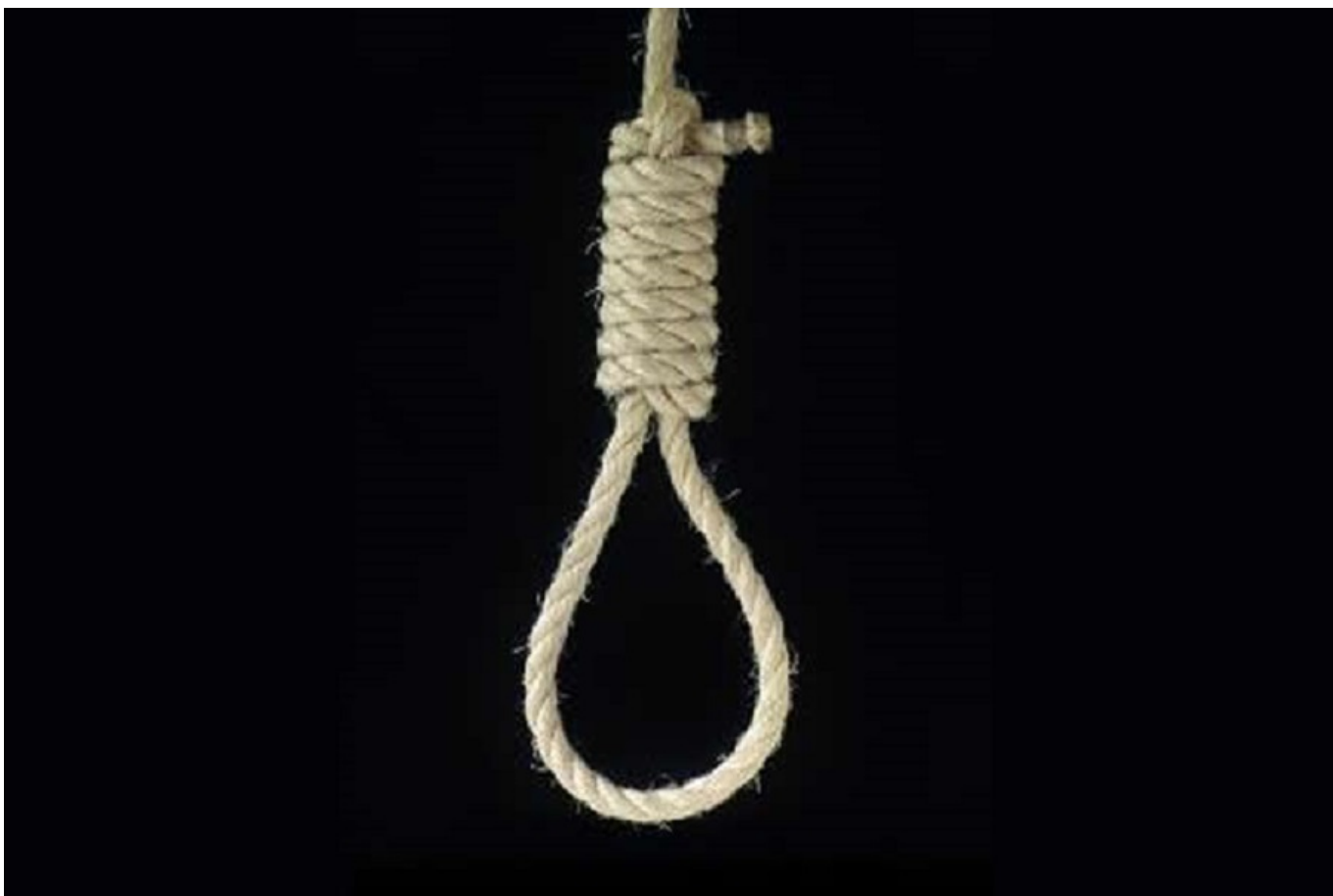




En effet, selon un rapport de l'OMS intitulé « Rapport de suivi des 100 indicateurs clés de Santé du Cameroun en 2019 » publié par le ministère de la santé publique, Le taux de suicide au Cameroun est passé de 4,9 à 12,2 pour 100 000 habitants entre 2012 et 2016.

Dans ledit rapport, le Minsanté rapporte des données produites par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le Cameroun de 2012 à 2016, mais publiées pour le compte de l'exercice 2019. « Selon l'OMS, le taux de suicide au Cameroun est passé de 4,9 en 2012 à 12,2 pour 100 000 habitants en 2016 (Statistiques sanitaires mondiales, 2019).

Chez les hommes, il est de 17,1 contre 7,4 pour 100 000 habitants chez les femmes », rapporte le Minsanté. Le ministère camerounais de la Santé ne donne pas les raisons de cette inflation du taux de suicide au Cameroun. Il indique cependant que la cible de l'Objectif de développement durable (ODD) est de réduire, en 2020, d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée dû à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

De façon générale, indique le rapport, l'espérance de vie à la naissance au Cameroun est passée de 53 ans en 2009 à 58 ans en 2016. Toutefois, précise le document, l'espérance de vie au Cameroun reste inférieure en 2016 à celle des pays l'Afrique centrale (60,6 ans) et de l'Afrique subsaharienne (61,2 ans).